

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

COÛT TTC	FINANCEMENTS
	Métropole : 102 725 € (Taux 50 % sur le montant total HT)
	Région : néant €
	Département : néant €
	État : néant €
	Autres : € € € (Préciser le détail des financeurs)
	Autofinancement Commune : 102 725 €
TOTAL TTC	TOTAL FINANCEMENTS : 205 450 € (100 %)

Rappel : Le plan de financement prévisionnel reprend toutes les subventions envisagées pour le financement du projet et assure un taux minimal d'autofinancement communal de 50 % du montant total HT du projet.

Date : 30 NOV. 2023

Signature du Maire et tampon de la commune

